

RENOPERL T5

Revêtement de façade tous temps additivé siloxane

Destination

- Protège et masque le faïençage du support : système de Classe D3
- Idéal pour la rénovation des supports structurés : RPE, enduits hydrauliques
- Utilisation en finition D3 inversé
- Travaux neufs et rénovation

Propriétés

- Excellente glisse dans toutes les conditions climatiques,
- Garnissant et couvrant : Masque les défauts du support, pour un résultat impeccable,
- Blancheur optimale pour un résultat esthétique,
- Exsudation très faible et très bonne résistance à la décoloration,
- Protection du film de peinture à titre préventif contre les algues et champignons.

Classification

AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 7b2/10C Conforme à la norme NF T 34-722 : Classe D3 Selon EN 1062-1 : : E4 - V2 - W3 – A1 en Classe D3 Selon EN 1062-1 : C1 : Résistance à la carbonatation des Bétons



Caractéristiques

| | |
|--|---|
| Présentation | Pâte onctueuse, |
| Extrait sec | En poids : 69% ± 2% En volume : 57% ± 2% |
| COV | Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/L (2010). Ce produit contient au maximum 20 g/L COV. |
| Aspect du film | Poché ou pommelé selon le rouleau. |
| Brillant spéculaire | < 1 sous 85°, mat "minéral". |
| Rendement (Selon norme NF T 30-073) | 3 à 4,5 m ² /l par couche selon le système retenu, en fonction de la nature des fonds et du mode d'application (200 µ minimum). |
| Temps de séchage (à 20°C et 65% H.R.) | Hors Poussière : 60 minutes Recouvrable : 12 heures (Protéger le film des intempéries et de la condensation pendant 72 heures.) |
| Teintes | Blanc et Teintes du nuancier CROMOLOGY FAÇADE réalisables à partir du blanc calibré |
| Conditionnement | 5L et 15L en métal |
| Conservation | Conservation : 24 mois dans son emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et de la chaleur. Refermer hermétiquement le bidon après usage. • Pour la préservation de l'environnement, l'emballage, le reste de son contenu et les résidus de nettoyage ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ou dans l'évier. Se renseigner auprès des collectivités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte. • Utiliser les équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus : gants et protections oculaires conçues contre les projections de liquides |

Traitement

| | |
|---------------------------------|--|
| Dilution | <p>Brosse, rouleau :</p> <p>1ère couche : 5 à 10% en volume à l'eau selon absorption des fonds.</p> <p>2ème couche : Prêt à l'emploi.</p> <p>Pistolets conventionnel ou airless : Dilution de 5 à 10% en volume à l'eau.</p> |
| Préparation du produit | Brasser avant sa mise en œuvre. |
| Matériel d'application | <ul style="list-style-type: none"> • Brosse, • Rouleau : de 14 à 20 mm méché ou texturé. • Application mécanisée suivie d'une égalisation au rouleau (buse 621 & pression 180-200 bars) ou Jet Roller System (buse : 621 pression 120-140 bars) sur support lisse, connecté à l'airless |
| Nettoyage des outils | Eau. Pour nettoyer les outils, racler le surplus et immerger dans un minimum d'eau. Les résidus de nettoyage ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ou dans l'évier |
| Conditions d'application | <p>Conformes au DTU 59.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Température comprise entre 2 et 35°C. • Taux d'humidité relative de 90 % maximum. • Résistance à la pluie après 20 min à 23°C et 50% HR • Ne pas appliquer par temps de gel et de pluie imminente, éviter tout risque de gel 12 heures après l'application. Le séchage doit être complet avant l'application d'une seconde couche. Ne pas appliquer dans des conditions atmosphériques pouvant engendrer de la condensation (température proche point de rosée) ainsi que forcer de façon trop rapide le séchage : vent / soleil. |
| Préparation des supports | Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1 auquel s'ajoutent des préparations particulières: Traitement anticryptogamique éventuel avec ANTI-MOUSSE MP. |
| Précautions d'emploi | <ul style="list-style-type: none"> • Pour les teintes (dans la limite tolérée), nous recommandons fortement l'utilisation d'un fixateur (Tol-Fix ou Elastofix Pigmenté). Pour les teintes contrastées ou à relief, système à 2 couches de ce produit minimum • Sur enduit hydraulique ou mixte récent et/ou soumis à humidité fréquente (on n'applique pas sur supports humides), la couche de primaire est imposée, suivie de 2 couches de produit. • Ne pas dépasser les 500 g/m²/couche afin de ne pas déclasser le système D3 selon les NF T34-722 & NF EN 1062-1 (limitation à 400 µ) • Lors de la dépose du produit avec un rouleau méché, veillez à bien régulariser l'épaisseur déposée. Des crêtes prononcées pouvant affecter l'uniformité de l'aspect mat du décor. • Prévoir l'éloignement des gastéropodes par tous moyens. • Lors d'une application en D3 inversé, il est essentiel d'attendre un séchage à cœur du RPE (1 semaine par temps sec & ventilé) avant application de RENOPERL T5. • L'application en D3 sur supports souples de plus de 10 ans doit être réalisée après étude préalable du type de celle de l'Annexe A du DTU 42.1. Le film résultant n'a aucune performance attendue et qualifiée face à la fissuration. • NB : MOTNC : Mise en Œuvre de Technique Non Courante. |
| Hygiène et sécurité | Produit non classé dangereux. Consulter la fiche de données de sécurité. |
| Précautions d'emploi | <ul style="list-style-type: none"> • Pour les teintes (dans la limite tolérée), nous recommandons fortement l'utilisation d'un fixateur (Tol-Fix ou Elastofix Pigmenté). Pour les teintes contrastées ou à relief, système à 2 couches de ce produit minimum • Sur enduit hydraulique ou mixte récent et/ou soumis à humidité fréquente (on n'applique pas sur supports humides), la couche de primaire est imposée, suivie de 2 couches de produit. |

- Ne pas dépasser les 500 g/m²/couche afin de ne pas déclasser le système D3 selon les NF T34-722 & NF EN 1062-1 (limitation à 400 µ)
- Lors de la dépose du produit avec un rouleau méché, veillez à bien régulariser l'épaisseur déposée. Des crêtes prononcées pouvant affecter l'uniformité de l'aspect mat du décor.
- Prévoir l'éloignement des gastéropodes par tous moyens.
- Lors d'une application en D3 inversé, il est essentiel d'attendre un séchage à cœur du RPE (1 semaine par temps sec & ventilé) avant application de RENOPERL T5.
- L'application en D3 sur supports souples de plus de 10 ans doit être réalisée après étude préalable du type de celle de l'Annexe A du DTU 42.1. Le film résultant n'a aucune performance attendue et qualifiée face à la fissuration.
- NB : MOTNC : Mise en Œuvre de Technique Non Courante

Supports

| | |
|--------------------------------|---|
| Description | Etat et qualité conformes au DTU 59.1. |
| Non revêtues | <ul style="list-style-type: none"> *Maçonnerie revêtue d'un enduit conforme au DTU 26.1 (mortiers de liants hydrauliques). • Enduits tyroliens et monocouches. • Béton banché conforme au DTU 23.1 (parements soignés), béton préfabriqué lourd ou léger, béton ragréé (produits de ragréage adhérents, non friables, insensibles à l'eau). • Panneaux en fibres-ciment. • Briques |
| Revêtues | <p>Supports ci-dessus revêtus d'anciennes peintures films minces (acryliques, minérales, Pliolite) adhérentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • RPE en bon état et adhérent. • Anciennes imperméabilités de façades de plus de 10 ans et de toutes classes (I1 à I4) en bon état et sans fissuration après étude préalable. Nous consulter. MOTNC. • Autres supports, nous consulter |
| Surfaces problématiques | <ul style="list-style-type: none"> • Bois et dérivés. • Plâtres et dérivés (en direct, mais autorisé sur fixateur spécifique (voir tableau). • Béton cellulaire en blocs parpaing non enduit. • Mastics en direct (risque de migration et de décoloration). • Métaux |

Préparation des supports

| | |
|------------------------------|---|
| Description | Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1 auquel s'ajoutent des préparations particulières : |
| Surfaces non traitées | Dégraissage des bois et dérivés avec DILUANT EPOXY si nécessaire avant impression. Ponçage léger de l'impression. |
| Surfaces traitées | Matage des surfaces brillantes ou satinées par ponçage. |

Système d'application

| | | | |
|-----------------|---|--|--|
| Surfaces | Supports bruts en bon état, absorbants/poreux, pulvérulents et/ou hétérogènes | Supports revêtus par finition organique, en bon état, farinants ou hétérogènes | Supports revêtus par finition organique rigide type D3 ou souple de plus de 10 ans (MOTNC), en bon état, homogènes & non farinants |
|-----------------|---|--|--|

| | | | |
|--------------------------------|---|---|---|
| Primer | TOL FIX ou TOL FIXATEUR GCPV ou TOL FACADE PLIOLITE Pastel (voir FT) à environ 200 g/m ² | ELASTOFIX PIGMENTE 200 à 300 g/m ² (si farinage, brossage impératif) | RENOPERL T5 1 couche diluée à 5% à 200 à 250 g/m ² |
| Couche intercalaire | | | |
| Finition | RENOPERL T5 1 à 2 couches pures : 400 g/m ² | RENOPERL T5 1 à 2 couches pures : 400 g/m ² | RENOPERL T5 1 couche pure : 350 g/m ² |
| Usage | | | |
| Type de système | | | |

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc. La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi, après mise à la teinte, dilution... avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV. La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Nous invitons notre clientèle à vérifier l'adaptation du produit à la nature et à l'état des fonds et à procéder à des essais représentatifs. Il appartient à notre clientèle de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée ou modifiée par une édition plus récente. Nous garantissons la qualité constante de nos produits, mais nous prenons aucune responsabilité dans l'application de celle-ci.



TOLLENS COATINGS NV/SA - Jan De Malschelaan 14 - 9140 Temse - Belgique

Tél (+32) (0)3/710 92 40 - Fax (+32) (0)3/710 92 50

E-mail : info@tollens.be - Site www.tollens.be